

ATHLÉTISME. INTERCLUBS N2B.

L'AC Chenôve surpris par Nancy



Aurélie Gauthier a battu son record sur 3000 mètres. Photo archives V. Poyer.

La première journée des interclubs a donné quelques indications pour le 2e tour qui se disputera dans 15 jours. La lutte promet d'être belle à tous les étages.

Auteur d'un excellent total de points, il y a quinze jours à Dijon (42346) lors du 1er tour des interclubs, l'AC Chenôve espérait réaliser une performance de ce genre, hier à l'occasion du 2e tour N2B à Thaon-les-Vosges, pour terminer dans les deux premiers du classement et accéder ainsi en N2A. La journée ne s'est malheureusement pas déroulée comme l'envisageait le club chenevelier qui termine finalement à la 3e place de la poule de montée avec 42051 pts.

Un classement remporté par Thaon avec un total de près de 43350 pts, suivi de l'ASPTT Nancy avec un score avoisinant les 43 250 pts. « Thaon à domicile était attendu. Nancy, c'est un peu la surprise du jour par rapport à leurs résultats du 1er tour », souligne Patrice Lacenaire, l'entraîneur du demi-fond de l'ACC. « Il nous manque une centaine de points pour passer devant, compte-tenu du zéro que nous faisons sur le 4x100 m masculin pour un passage hors zone ».

L'absence de plusieurs athlètes comme Ema Quignard ou Isabelle Ferrer a pesé dans la balance. « On prouve bien qu'on était dans le niveau », note Patrice Lacenaire.

L'équipe chenevelière a d'ailleurs réalisé plusieurs bonnes performances de premier plan. C'est le cas pour Audrey Giboulot qui s'offre un bon 12''71 sur 100 m. Anaïs Berland prend la 2e place du concours à la hauteur avec un 1,60 m. On citera également la victoire de sa série de Timothé Gaugry sur 800 m en 1'57''60. Paul Lallier a apporté son écot avec une victoire sur 1500 m et un temps très satisfaisant de 3'58''. Quant à Aurélie Gauthier, elle bat son record personnel sur 3000 m en 10'45''68. On retiendra enfin la victoire du 4x100 m féminin en 51''21.

Descente pour Athlé 21 ?

Pour Athlé 21, les choses ne se sont pas non plus achevées de la meilleure des façons puisque le club côtelorien termine à la 3e place de la poule de maintien avec 37042 pts et est donc relégué en régional (les deux premiers montent). « Nous devons toutefois attendre les résultats du régional pour savoir si nous serons repêchés », précise Jean-Maurice Ponnelle, l'un des dirigeants du club. Côté performance, on soulignera le 2'23''17 réalisé par Audrey Michot sur 800 m ou les bons chronos de Nadia Sida et le Mathieu Le Montagner à la marche.

Publié le 25/05/2015